

tant de compétence par son prédécesseur l'honorable sénateur Ross Macdonald.

Nous avons écouté avec beaucoup d'attention et d'intérêt le magnifique exposé de notre nouveau collègue, l'honorable sénateur Cook, et je tiens à le féliciter bien sincèrement.

Étant moi-même nouvellement arrivé dans cette Chambre, je veux profiter de l'occasion qui m'est offerte pour remercier d'une façon toute particulière le très honorable premier ministre qui est le grand responsable de ma nomination.

Sans aucun doute, en me conférant cet honneur il a voulu ainsi reconnaître la fidélité constante, envers le parti libéral et ses chefs, des électeurs du comté de Saint-Denis. A la population de Saint-Denis, que l'on honore en moi, je tiens à témoigner ma plus profonde reconnaissance.

Il me fait plaisir de revoir, et pour longtemps je l'espère, mon excellent et encore jeune collègue de la Chambre des communes pendant plus de 20 ans, l'honorable sénateur qui préside avec tant de dignité et de compétence aux délibérations du Sénat. Je lui offre mes félicitations et mes meilleurs vœux.

En jetant un regard autour de moi, je reconnais des figures familières des années 1960, 1955, 1950, 1945, 1940 et même 1935, dont le sympathique leader de l'opposition, l'honorable sénateur Brooks. Je me sens rajeuni en revivant ces années agréables vécues avec tous ces anciens collègues de la Chambre des communes, et qu'il me plaît de retrouver ici. C'est là une preuve que le Sénat ne fait pas mourir.

Honorables sénateurs, je veux vous dire ma fierté d'être admis parmi vous. Je vous sais gré du bel accueil que vous me faites, et c'est mon intention de toujours me rendre digne d'une association aussi distinguée. D'ailleurs, je n'en veux pour modèle que mon prédécesseur de la division sénatoriale de LaSalle, l'honorable sénateur Mark Drouin, de regrettée mémoire, dont la gentilhommerie et le charme étaient connus de tous.

Honorables sénateurs, l'énoncé du discours du trône qui nous est présenté est la continuation logique des efforts déployés par le présent gouvernement, depuis avril dernier, afin de donner à l'économie canadienne un essor dynamique, d'apporter une solution aux problèmes importants de l'heure, tels le chômage, le commerce, les relations fédérales-provinciales, les mesures sociales, l'unité canadienne.

Lors des dernières élections générales, le gouvernement avait pris des engagements envers la population canadienne, engagements énoncés dans un programme qui est en voie de réalisation.

J'ai ici copie de ce programme et je voudrais vous y référer afin d'en citer quelques articles pour vous démontrer que ces engagements se retrouvent dans le présent discours du trône, ou sont déjà incorporés dans des lois adoptées durant la dernière session. Je lis, par exemple, à la page 7 de ce programme:

Associés égaux dans la Confédération.
Rendre réelle au Canada l'égalité de la langue et de la culture françaises et anglaises.

Vous savez tous qu'une commission d'enquête a déjà été constituée et qu'elle est actuellement au travail; que ses co-présidents visitent les diverses provinces du pays, dans le but d'arriver à une conclusion, laquelle normalement devrait aboutir à l'unité canadienne mieux comprise.

Un peu plus bas, je lis:

Élimination complète, entre les provinces, des inégalités dans le rendement des taxes directes.

Cet item est pratiquement énoncé mot à mot dans le discours du trône. Des modifications aux accords fiscaux seront proposées d'après les termes convenus lors de la Conférence fédérale-provinciale de novembre dernier.

A la page suivante, je lis:

Création d'un ministère fédéral de l'industrie.

Le ministère avisera aux moyens à employer pour pousser la fabrication de nouveaux produits au Canada à un coût rentable.

Vous savez que ce ministère a été créé et que, dans le discours du trône, il y a une mesure visant à développer des industries primaires et secondaires.

A la page suivante, je lis:

Prêts au bénéfice des services municipaux.

A cet effet, une commission a été créée et, déjà, plus de 4 millions et demi de dollars ont été prêtés aux municipalités afin d'améliorer les services municipaux. Cela a eu l'effet salutaire de donner de l'ouvrage pendant l'hiver et ainsi diminuer le taux du chômage.

A la page suivante, nous lisons ceci:

Améliorations de la loi nationale sur l'habitation.

Inutile de vous dire quelles mesures seront étudiées en ce sens. Je me permets tout simplement de vous rappeler une mesure qui a été prise l'an dernier, et qui a eu pour effet d'accorder un boni à toute personne désireuse de devenir propriétaire de sa maison cet hiver. Vous savez tous que quelque